

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 5 MARS 2019

Assistaient à la réunion : Patrick JUDALET, Monique PALAT, Jean-Claude PICHON, Christiane RIVIERE, Patricia VILCHES PARDO, Dominique MASSOUBRE, Bernard MOISSINAC, Bernard GIRAUD, Danielle PEARON, Marie-Laure LEUILLET, Benoît RICHARD, Alexandre DESCHATRETTES, Clothilde LOISEAU, Sylvie BIRER, Céline BIHEL, Marie-Thérèse BELLUAU, Claudine LANGLOIS.

Etaient excusés: Sophie VERNAUDON qui avait donné pouvoir à Patrick JUDALET, Jean-Claude DUPRIX qui avait donné pouvoir à Jean-Claude PICHON, Catherine MENARD qui avait donné pouvoir à Monique PALAT, Nathalie GESELL PEVERADA qui avait donné pouvoir à Dominique MASSOUBRE, Katia PASSELAIGUE, Louis LEPINE qui avait donné pouvoir à Bernard GIRAUD, Elodie DALLOT, Irène LEGROUX.

En préambule, Monsieur le Maire présente Manon Rousseau qui vient d'être recrutée sur le poste de chargé de communication.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des observations sur le compte-rendu de la dernière séance en date du 4 Février 2019.

Aucune autre remarque n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Patrick JUDALET procède à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

I – DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS
--

① DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2019 - 3 DOSSIERS

Monsieur le Maire présente les 3 dossiers qui peuvent prétendre à une aide de l'Etat au titre de la Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux 2019.

1/ Patrimoine Eclairage Public :

Il s'agit de la modernisation avec modification des supports et changement des lanternes en éclairage LED (économie d'énergie) et amélioration de la sécurité de certains secteurs du territoire de la Commune :

Dépenses	180 000 € HT
Recettes	
- Autofinancement	126 000 €
- Demande de subvention 180 000 € HT x 30%	54 000 €
	<hr/>
	180 000 €

Il précise que ces travaux seront réalisés dans le temps en fonction de l'aide financière octroyée.

2/ Aires de jeux :

Cette opération consistera en la création (remplacement) de deux aires de jeux :

- Angle rue Honoré de Balzac et avenue des Maîtres Sonneurs
- Quartier Lauillère - rue Jean de Boschère -(à côté du terrain de pétanque)

Dépenses	104 000 € HT
Recettes	
- Autofinancement	72 800 €
- Demande de subvention 104 000 € HT x 30%	31 200 €
	<hr/>
	104 000 €

Ces deux nouvelles aires complètent le programme débuté lors de ce mandat avec deux aires nouveaux Place du Général de Gaulle et Guillaume de Marcillat.

Céline Bihel s'interroge sur la nécessité de réaliser des sols en synthétique.

Il lui est indiqué que ce type de sol est préconisé pour amortir les chutes des enfants.

3/ Sanitaire Place des Carmes :

Il s'agit d'intégrer un bloc sanitaire en remplacement de l'actuel espace WC Place des Carmes

Dépenses	60 200 € HT
Recettes	
- Autofinancement	36 120 €
- Demande de subvention	
60 200 € HT x 40%	24 080 €
	<hr/>
	60 200 €

C'est la poursuite du programme engagé depuis 3 ans avec l'installation de 3 nouveaux sanitaires (Place du Général de Gaulle, Place du Champ de Foire, Place du Marché).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable aux travaux susvisés.
- **DONNE SON ACCORD** au plan de financement des trois dossiers susvisés,
- **AUTORISE le Maire** à déposer et signer les dossiers de demandes de subventions pour ces opérations au titre de la DETR 2019.

② CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FONDS D'ACTION RURALE 2019 - 2 DOSSIERS

Monsieur le Maire expose la possibilité d'obtenir deux subventions du Conseil Départemental au titre du FAR 2019 pour la pose de glissières de sécurité en bois Avenue d'Auvergne et pour la voirie (Sud) à Périgois.(2^{ème} tranche).

Clothilde Loiseau s'interroge sur la pertinence d'installer une glissière en bois Avenue d'Auvergne.

Monsieur le Maire lui indique que c'est pour répondre en partie à deux accidents qui se sont déroulés dans le virage (Portail du domicile de M. Roca endommagé à deux reprises).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les travaux présentés.
- **APPROUVE** le plan de financement ci-après :

	<u>Dépenses HT</u>	<u>Recettes</u>
• Glissières de sécurité Avenue d'Auvergne	7 062 €	
• Subvention Conseil Départemental (FAR)		5 579 €
• Autofinancement Ville		1 483 €

TOTAL		7 062 €

	<u>Dépenses HT</u>	<u>Recettes</u>
• Voirie de Périgois Sud (2 ^{ème} tranche)	100 000 €	
• Subvention Conseil Départemental (FAR)		35 400 €
• Autofinancement Ville		64 600 €

TOTAL		100 000 €

- **AUTORISE** le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Indre au titre du FAR 2019 pour obtenir une subvention de 7 062 € pour la pose de glissières de sécurité Avenue d'Auvergne et de 35 400 € pour les travaux de voirie Périgois Sud 2^{ème} tranche.

**II – DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION MUSICALE ARTISTIQUE
ET CULTURELLE (AMAC) DE MERS SUR INDRE (2 ELEVES)
MONTANT PAR ELEVE 72,22 €**

Monsieur le Maire indique que deux élèves adultes de La Châtre suivent les cours de l'école de musique installée à Mers-sur-Indre, dépendant de l'AMAC (Association Musicale Artistique Culturelle).

Il précise que pour l'année 2018/2019, il est demandé à la Commune de La Châtre une participation de 76,22 € (76,22 € par élève – montant identique aux années précédentes), afin de contribuer financièrement au fonctionnement de cette école de musique.

Les 2 élèves recensés sur le territoire de la Commune sont :

- BETHAN Sylvie, 33 avenue des Envergeons – 36400 La Châtre
- CHARRIERE Claude, 19 avenue d'Auvergne – 36400 La Châtre

Il rappelle que le Conseil Municipal avait émis le souhait en 2018 d'apporter une aide financière qu'aux élèves mineurs, mais après entretien avec le Maire de la Commune de Mers sur Indre, l'absence de subvention de la Commune d'origine priverait l'association des aides régionale et départementale d'un montant global de 190,56 € par élève.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DONNE** son accord à la participation de la Ville de La Châtre à raison d'une somme forfaitaire de 76,22 € par élève fréquentant l'école de musique de Mers sur Indre (AMAC) et domicilié à La Châtre, pour l'année 2018/2019.

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention à venir.

III – DEMANDE DE SUBVENTION PREVENTION ROUTIERE 2019 – 70 €

Monsieur le Maire indique que ce dossier de demande de subvention de fonctionnement 2019 est arrivé en Mairie le vendredi 22 février 2019.

Il rappelle que l'association intervient sur le territoire de la Commune notamment :

- les élèves des classes CM1/CM2 peuvent fréquenter la piste routière fixe, et mobile
- au collège George Sand auprès des élèves pour les sensibiliser à la sécurité routière
- traditionnelle campagne d'éclairage des véhicules

Il propose de verser une somme de 70 € identique à l'année dernière.

Cette dépense fera l'objet d'un virement de crédits à l'article 65 748 « subventions de fonctionnement aux associations » de la provision vers la ligne « prévention routière » pour un montant de 70 €.

Monsieur le Maire indique qu'il serait intéressant de solliciter la Prévention Routière pour monter un stand lors de la Foire Exposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DONNE SON ACCORD** au versement d'une subvention de 70 € à l'Association Prévention Routière.

- **ACCEPTE** le virement de crédits susvisé.

<p>IV – PROJET INSTALLATION VIDEO SURVEILLANCE MOBILE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE</p>
--

Monsieur le Maire propose l'installation d'une caméra de vidéo protection mobile qui permettrait de couvrir certains secteurs de la Ville (sur un temps donné) qui sont régulièrement des lieux d'actes de vandalisme où de regroupements tels que :

- ▶ Le Parc des Sports
- ▶ Le parking du Lycée Polyvalent George Sand
- ▶ Le Champ de Foire
- ▶ Place des Carmes/Mairie
- ▶ La place du Marché
- ▶ Place de l'Abbaye

Ces lieux ont fait l'objet d'échanges avec la gendarmerie.

Le Maire rappelle le coût onéreux pour la Collectivité des incivilités :

- Toiture Auberge de Jeunesse
- Tags salle de Tennis
- Etc ...

Les lieux seront déterminés d'un commun accord avec les services de la gendarmerie et feront l'objet de déclarations auprès des autorités compétentes (Préfet, CNIIL).

Le coût de location de cette vidéo protection mobile est estimé à 2 000 € HT sur l'année.

Claudine Langlois estime que l'opération « Voisin Vigilance » serait un bon complément au dispositif.

Monsieur le Maire est d'accord.

Marie-Laure Leuillet s'interroge sur la communication pour informer les administrés et les visiteurs, Monsieur le Maire lui indique que les panneaux seront installés aux entrées de la Ville et que cette installation de caméra mobile sera accompagnée d'une campagne de communication.

Ce projet qui consiste à installer une vidéo surveillance mobile sur certains secteurs de la Ville, et sur un temps donné, à titre expérimental sur 1 an, est accepté par :

20 votes Pour

2 votes Contre : Mme BIHEL, Mme BELLUAU.

V – COMMISSION FAÇADES, TOITURES ET VITRINES

Monsieur le Maire indique que la Commission de travail pour l'octroi de la subvention municipale à la rénovation de toiture s'est réunie le 4 mars 2019.

Après délibération, elle a émis un avis favorable sur ce dossier, pour un montant total de subvention de 840,42 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le dossier retenu par la Commission de travail,

➤ 2019-T01 – M. Gonzague MANTEL – 10 ruelle de la teinture 840,42€

- **AUTORISE** le versement de cette subvention sur cette opération.

VI – QUESTIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS

Suite à l'attribution de subvention

Association Femmes Solidaires

Union sportive Omnisports de La Châtre

Le Conseil d'Administration de la Visite des Malades en établissement Hospitaliers et Maisons de retraite (VMEH) 36

Les Gâs du Berry

Commune Libre du P'tit Mur

Association Nohant Vie

Théâtre Maurice Sand

- M. & Mme GUTTARD

Remerciements pour le témoignage du Conseil Municipal lors des obsèques d'Irène Amartin

- M. & Mme BRUNEAU

Remerciements pour le témoignage du Conseil Municipal lors des obsèques de Gérard Berthelot

- M. Gilles CHAUVET

Remerciements pour le témoignage du Conseil Municipal lors des obsèques de Roger Chauvet

- Mme Eliane LIGNEREUX

Remerciements pour le témoignage du Conseil Municipal lors des obsèques de Bernard Lignereux

Colis de Noël CCAS

- M. Mme THIBAUT

- Mme Christiane BOUET

L'équipe du service environnement de la Communauté de Communes et Céline Bihel, remercient les services de la Mairie qui ont contribué au soutien pour la distribution des sacs jaunes dont Mlle Andréa Tranchant (jeune fille bénéficiant d'un partenariat pour le permis de conduire), qui a eu lieu du 14 au 25/01/19.

M. Alain CARMIGNAT, Président du COMC La Châtre Cyclotourisme, nous remercie pour l'attribution à titre gracieux de la Salle des Fêtes les 6 et 7 juillet prochains pour l'organisation du Challenge Centre-Val de Loire.

Envoyé par mail

Le rapport annuel de délégataire 2018 du Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre.

Le catalogue Expo Rueil-Malmaison est mis à disposition sur la table du Conseil Municipal.

Invitation

Remise de la médaille du Tourisme, échelon bronze à Mme Brigitte MASSONNEAU

Vendredi 22 Mars 2019 à 19h00.

Analyses d'eau

Céline Bihel revient sur les traces de résidu de plomb (en dessous de la norme) retrouvées dans les analyses dans le secteur de la place Jean Toury (Petite Enfance).

Monsieur le Maire lui confirme que les analyses sont faites régulièrement pour tenter d'expliquer ce phénomène, sans succès à ce jour.

Il précise que le secteur de vérification a été élargi.